L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 10 AOUT 1892.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de 1892.

No 100.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 1 de la loi No 13 de la session régulière de 1892, lui révoquant toute la partie de la loi 33 de 1879, créant le Troisième District des Levées, et pour créer un nouveau district sous l'appellation de, "Lafourche Basin Levee District"; pour fixer les limites dudit district et spécifier qu'elle propriété sera sujette à l'impôt, à l'assessement local et à la contribution; pour pourvoir à la nomination de commissaires, à leurs qualifications, au mode de les destituer et de remplir les vacances causées par leurs destitutions, au salaire des commissaires et des officiers; pour constituer ces commissaires en Bureau de Levées sous le titre de: Bureau des Commissaires pour le District des Levées du Bassin de Lafourche; pour faire de ce Bureau un corps politique revêtu des pouvoirs d'incorporation et ayant un sceau de corporation; pour fixer le mode, les époques et le lieu de réunion; pour désigner un quorum pour l'expédition des affaires; pour pourvoir à l'organisation et à le gouverne dudit Bureau; pour définir les devoirs et les pouvoirs ainsi que pour pourvoir à certaines prohibitions; pour réglementer les procédures légales par et contre ledit Bureau et pour fixer son domicile; pour exiger que ses procès-verbaux soient conservés dans un régistre et publiés; pour pourvoir à un mode de certifier aux copies de ces procès-verbaux et pour établir leur admissibilité et leur poids comme preuves; pour exiger que ledit Bureau adopte des règles et règlements pour la construction et l'entretien des levées; et pour organiser un système compréhensible de levées dans ledit district; pour prescrire les devoirs des ingénieurs d'Etat, à l'égard dudit Bureau; pour pourvoir à un revenu pour des objets de levées; pour autoriser l'imposition d'une taxe, d'une contribution forcée ou d'un assessement spécial sur le coton, le sucre, le riz, le sirops, les mélasses et les comestibles produits sur les terres sujettes à la taxe, en vertu des dispositions de la loi; pour exiger l'imposition d'une taxe de 5 mills de drit sur toute propriété taxable, et prescrivant les devoirs des assesseurs, percepteurs de taxes, Auditeur et Trésorier d'Etat, à ce sujet; pour autoriser le Bureau dans certaines circonstances à lever un assessement spécial ou une contribution sur les terres et chemins de fer dans ledit district, et pourvoyant à son recouvrement; pour concéder certaines terres pour des objets de levées, et prescrivant les devoirs de l'Auditeur à cet égard; pour exempter lesdites terres de l'impôt jusqu'à ce qu'elles soient vendues par le Bureau; pour autoriser le Bureau à hypothéquer et à vendre lesdites terres et à en affecter le produit à des travaux de levées; pour autoriser le Bureau à émettre et à négocier ces bons; pour pourvoir à un mode d'émettre, de garantir et de payer ces bons, et pour exiger paiement, en cas de défaut; pour autoriser le Bureau à acheter, vendre, louer des contrats pour construire, réparer, et entretenir les levées, et payer ces travaux avec des bons ou autrement; pour fixer la proportion du Fonds Général des Ingénieurs à allouer au dit district, et prescrire les devoirs du Bureau des Ingénieurs d'Etat à cet égard; pour pourvoir au soin et à la surveillance à exercer sur les levées, et autoriser le Bureau à nommer des inspecteurs et gardiens, et dans certains cas à faire appel aux personnes travaillant aux chemins de fer pour les employer sur les levées; pour pourvoir à la compensation de ces travaux; pour pourvoir à des pénalités pour négligence de la part des personnes de servir; pour pourvoir au mode de déposer, conserver et débourser tous les fonds du Bureau, pour spécifier par qui et de quelle façon les mandats seront tirés sur ces fonds; pour définir le mauvais usage des fonds et de la propriété du Bureau par le président, le commissaire ou l'officier du Bureau, et pour pourvoir à la punition de ce délit; pour mettre en vigueur cette loi et révoquer toutes celles qui lui sont contraires.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la section 1 de la loi No 13 de la session régulière de 1892, est amendée et décrétée à nouveau comme suit: Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que toute partie de la loi 33 de 1879, créant le Troisième District des Levées, est abrogée, et, en sus bien, il est décrété comme ci-après: Que toutes les paroisses et parties de paroisses, excepté la paroisse d'Orléans, situées dans le District entre le Bayou Lafourche, le Riviere Mississipi et le Golfe du Mexique, et devant porter sous le l'appellation de Troisième District de Levées, et comprenant une partie des paroisses suivantes; savoir: Ascension, St-Jacques, St Jean, St-Charles, Jefferson, Plaquemines, jusqu'à une ligne inférieure de la plantation Richland, Assomption, et Lafourche, jusqu'aux limites inférieures du Canal Harang et du Bayou Lafourche, seront comprises dans les bornes du District de levées qui se nomme: "Le District de Levées du Bassin de Lafourche;" et toutes terres et autre propriété de toute description sur ces terres seront sujettes à la taxe, à l'assessement local et à la contribution forcée pour procurer un fonds destiné à construire et à entretenir les levées dans ledit district, pour protéger les terres qui s'y trouvent contre l'inondation.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 101] LOI

Pour créer un ward additionnel de jury de police dans la paroisse Acadia, lequel sera connu et désigné sous le nom de sixième ward de jury de police de ladite paroisse.

Attendu qu'avis public a été donné, de l'intention de demander à la Législature l'adoption de la présente loi, conformément à l'article 48 de la Constitution.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'un ward additionnel de jury de police sera créé et établi dans la paroisse Acadia, à prendre du premier ward de jury de police, lequel ward additionnel sera connu et désigné sous le nom de Sixième ward de jury de police de ladite paroisse.

Sec 2.—Il est de plus décrété, etc., Qu'après le vote et la proclamation de cette loi, il sera du devoir du Gouverneur de nommer un juré de police pour ce ward nouvellement créé, lequel, après avoir prêté le serment prescrit par la loi, sera revêtu des mêmes pouvoirs que les autres jurés de police de ladite paroisse Acadia.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Pour copie conforme:
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 102] LOI

Pour amender la section 1re de la loi No 50 de l'année 1886, intitulé "Loi pour amender et décréter à nouveau la loi No 83 de l'année 1884, intitulée "Acte pour amender et décréter à nouveau l'acte No 73 de l'année 1882 intitulé Acte relatif à la distribution des fonds provenant des taxes prélevées sur toutes les propriétés sujetes à l'impôt, pour l'entretien et la réparation des levées.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 1re de l'acte No 50 de l'année 1886 est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants: L'acte No 83 de l'année 1884 est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants: La distribution des fonds provenant des taxes prélevées annuellement sur toutes les propriétés sujettes à l'impôt, dans l'Etat, pour l'entretien et la réparation des levées, connus sous le nom de "Fonds de l'Ingénieur Général", sera faite par le Trésorier d'Etat, dans l'année 1886, et chaque année subséquente, de la manière suivante:

Soixante-dix-sept pour cent du montant net de ce revenu affecté au Fonds de l'Ingénieur d'Etat, seront mis en réserve et débourses ainsi que l'ordonne la loi, dans ce qui est connu comme les District de Levées de l'Etat, tels qu'ils sont maintenant constitués, à l'exception du district de Levée du Bassin du Tensas. Neuf et demi pour cent du montant net du fonds seront réservés et dépensés annuellement dans certaines parties des sous-districts de Caddo, Bossier, Rivière-Rouge, DeSoto et portion de Natchitoches au nord de la ligne de township entre 9 et 10 nord, en dans l'ouest, et partie, en tout ou en partie, comme le décidera le Board des Ingénieurs d'Etat. Trois et demi pour cent seront affectés annuellement à certaines proportions des sous districts de Natchitoches, du nord de la ligne du township entre 9 et 10 nord, Rapides et Grant, en dans l'ouest, ainsi que le décidera le Bureau des Ingénieurs d'Etat.

Dix pour cent du montant net du fonds seront réservés et dépensés annuellement pour le district de levées du Bassin du Tensas, ou pour l'Etat de l'Arkansas, en tout ou en partie, ainsi que le décidera le Board des Ingénieurs d'Etat. Il est bien entendu que le montant mis en réserve et pris du revenu de la taxe de levées pour l'usage du district de levées du Bassin du Tensas et les sous districts de Caddo, Bossier, Rivière Rouge, et de cette partie de Natchitoches au nord de la ligne de division entre les townships 9 et 10 nord, remplacera le montant maintenant reçu par ledit district de levées de Tensas et celui dedits sous-districts de Caddo, etc. Il est bien entendu aussi que pour l'année 1892 et les années subséquentes la somme de $10,000, à prendre dudit fonds, sera d'abord payée au Board des Commissaires du district de Levées d'Orléans, pour être par lui appliquées avant que la distribution ordonnée par la présente loi ait lieu.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.
En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 août 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps averse.

Température du 9 août 1892.
Thermomètre de E. A. L. Claudot, opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	24
Midi	90	29
3 P. M.	86	27
6 P. M.	82	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de l'état dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Max Schmidt à Mlle Mary Weisdoffer.
Francois Le Leon à Mlle Adele Heytral.
Peter Molan à Mlle Susan Hill.
Pierre Pazos agno à Mlle Grazia Fazzia.
Louis Haag à Miss Alfred Backwell.
Gabriel Arcenaux à Mlle Josephine Girardot.
Charles H. Scranton à Mlle Adele Bartemieu.
Robert Jacquet à Mlle Marie Eugene.
J'ulius T. Sutherland à Mlle Elise M. Bach.
Henry Marson à Mlle Mollie Bourgues.
Beauregard G. Ankram à Mlle Julia Smith.

Naissances.

Mme Hugh A. Dolia, un garçon.
Mme August Kreger, un garçon.
Mme David S. A. Chaff, un garçon.
Mme Rene J. Augsmar, un garçon.
Mme Andrew Kasch, un garçon.
Mme August Bowman, une fille.
Mme Frederick C. Stone, une fille.
Mme Albert Chenillard, un garçon.
Mme Jesse C. Peyton, une fille.
Mme Victor J. C. Bock, s, une fille.
Mme Albert Arit, une fille.
Mme John Roche, Jr, un garçon.
Mme E. Fortas, un garçon.
Mme William Moore, une fille.
Mme Walter F. Wicker, une fille.
Mme John McMillen, un garçon.
Mme Alexander Wilson, un garçon.
Mme Oswald G. Albe, un garçon.
Mme George Schaaf, une fille.
Mme Willis A. Hintz, une fille.
Mme Louis Lamatae, une fille.

Deces.

Laurencia Wilson, 2 mois, Asile des Enfants de St Vincent.
Emma A. Mooney, 6 mois, 55 rue Austerlitz.
Mme Louise Montrap, 24 ans, coin des rues Market et Tchoupitoulas
Mme Domenica Monsalbare, 25 ans, Hôpital des Femmes Enceintes.
Carrie Johnson, 12 ans, 50 rue Septième.
Stephen B. Banville, 3 mois, 7 rue Neuf Peters.
John Dazen, 68 ans, rue Miro, entre Frederick et Union.
A. Albanese, 39 ans, 614 rue Bagatelle.
John T. Sullin, 21 jours, 439 1/2 rue Thalie.
Wm J. Sheehan, 7 mois, 92 rue Jena.
Mary J. Manderson, 52 ans, 223 rue Bienville.
Victoria Réed, 26 ans, 296 rue Bas Liberté.
Mme Catharine Daviscat, 22 ans, 114 rue Pleasant.
Viola R. Di Lizia, 4 mois, coin des rues St-Philippe et la baron St-Jean.
Mme Yvette Brunetine Bernard, 48 ans, 12 rue Cleveland.
Charles W. L. Wilson, 2 ans, 380 rue Lafayette.
Walter Carmerley, 6 mois, 15 rue Constance.
Wm J. McGraw, 7 mois, 125 rue Quarirème.
Mme Antoine Lamia, 62 ans, 725 rue Carondelet.
Mary W. Dyer, 4 mois, 1,052 rue Constance.
Sal le Darby, 18 ans, rue Washington, entre Pearl et Commercial.
Fille de Mme C. W. Lawses, Lebouf, Algiers.
Mme Veuve Mary Estesan, 44 ans, 79 rue Sixième.
Albert J. Michel, 1 mois, avenue Henry Clay.
Mlle Annie F. Frey, 18 ans, Grotna, La.
Geo. T. Onahoe, 2 ans, 290 rue Tchoupitoulas.
Preston J. Ellis, 26 ans, 216 rue Julie.
Mme Georgiana Pons, 23 ans, coin des rues Boulevard et Jersey.
Isadore Smith, 15 ans, 35 rue Sud Frank'in.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme J. Hawkins à J. Schwartz, un terrain borné par les rues Baronne, Union, Perdido et Carondelet, $8,000.
People's Homestead Association à E. Hilton Daniels, un terrain borné par les rues Olivier, Peter, Verret et Alix, $3,000.
La même à G. Badeau, un terrain borné par les rues Millandon, Macarthy, Clinton et Commercial, $2,800.
Mme S. Wilson à Mme T. Pepper, un terrain borné par les rues Poucher, Alius, Laurel et Jonathan, $1,600.
C. Feahney à A. Webbles, un terrain borné par les rues Carondelet, Julie, Baronne et St-Joseph, $1,900.
E. Gaache à J. Gordon, un terrain borné par les rues Palmyre, Tonti, Gasquet et Bienville, $2200.
Héritiers de N. Gleason au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Peters, Oliver, Verret et Alix, $2,655.
Mutual Loan and Building Co. à E. Williams, deux terrains bornés par les rues Marengo, Laurel, Dryades et Constantinople, $2,700.

Car Drivers' Union No 5490.—L'Union des conducteurs de cars 5490, relevant de la Fédération Américaine du Travail, donnera son premier grand pique nique au Fort Pike, le 14 et le 15 du courant. Nous la prions d'agréer nos remerciements pour les tickets qu'elle a eu l'obligeance d'adresser à *l'Abeille*. La fête est au profit de la caisse de secours de la Société. Entrée, 50 cts. Le comité des préparatifs, composé de 27 membres de l'Union, déploie la plus grande activité pour assurer le succès du pique-nique qui promet d'être une des fêtes les plus agréables de la saison.

Cour Criminelle.—Section B.—Leon Christ, voire de fait; ordonnance de non-lieu.

Deuxième cour de recorder.—Ida Mott, qui s'était rendue au Fort Espagnol avec M. G. Levy, qui l'accuse du vol de ses bijoux dont il lui avait confié la garde, a comparu hier matin devant le juge De La Bretonne, qui l'a renvoyée devant la Cour Criminelle sous caution de $1,000.

Chas. Valeton, accusé du viol d'une fillette de douzeans, a été acquitté.

Rixe.—Hier matin à 1 heure, une rixe a eu lieu rue de l'Esplanade près du Chemin du Bayou, entre Macalusa et Jules Denis, deux conducteurs de chars, dont le dernier a reçu sur la tête un formidable coup de poing qui l'a étourdi. Macalusa s'est enfui.

Vol.—Hier matin à 4 h., Bill W leon, un nègre, a pénétré dans le bar room de Joe Maddeo, coin Bienville et Bourgogne, et a volé $5 dans le comptoir. Il a été surpris et arrêté par l'agent Tanner auquel il a offert une grande résistance, et il a fini par lui échapper. Rejoint au coin des rues Canal et Remparts, il a été de nouveau arrêté, et a tiré un coup de revolver sur le capé. Donnelly qu'il n'a pas été atteint. On n'a trouvé sur lui qu'une somme de 65 c.

A propos de Fitzgerald.—La police continue à rechercher l'individu qui a tiré sur le caporal Fitzgerald, au marché Ste-Marie. Elle a opéré hier quatre nouvelles arrestations, mais on ignore si elle tient ou non le coupable, le résultat de l'interrogatoire des prisonniers étant tenu parfaitement secret. Dans la journée d'hier, l'état du blessé a empiré constamment et à minuit, la mort a mis fin à ses souffrances.

Blessé.—A 11 heures 30 A. M. Geo. Purcell, un garçon de 15 ans, employé à l'usine Magnania, a eu la main droite prise dans une machine et a été légèrement blessé.

Mort.—Mat. Silbernagel qui, le 1er août, avait été blessé d'un coup de couteau par Sylvain Pédelabore, est mort hier à 3 heures de l'après-midi. Pédelabore a été arrêté.

Sur la levée.—Hier matin à 7 h. 30, les longshoremen employés au déchargement du steamship *Bambora*, au pied de la rue Ste-Marie, ont quitté le travail, manifestant leur refus de travailler en compagnie de certains nègres. L'affaire a été arrangée par M. Kent, foreman du Stevedore Marzelle, et à 1 heure, ils ont repris le travail.

Un financier de Wall street, sommeille dans le sable, sur la plage de Long Branch, lorsque sa femme lui fait remarquer que la mer monte.

—Je t'en prie, réplique-t-il, je suis en vacances, ne me parle pas d'affaires!

Naïveté.

La femme du député.—Et dire que tu n'as pas eu seulement le faire nommer président d'âge!

Le *député*.—Ma chérie, je suis trop jeune pour ça.

La femme du député.—Monsieur, Hoche était général à vingt-trois ans.

Au tribunal correctionnel:

Le juge à un jeune voyeur:

—Vous êtes accusé d'avoir volé des pruneaux à l'étalage de l'épicier du coin.

—Je n'ai pas volé! J'ai remarqué que les épiciers possédaient plus de pruneaux que les autres citoyens et j'ai voulu rétablir l'équilibre social!

Entre tapeurs.

—Tu n'aurais pas cinq louis de trop?

—J'allais te poser la même question.

—Allons donc! je sais que tu as de l'argent et tu me refuses cinq louis, à moi un autre toi-même.

—Justement, je me connais, tu ne me les rendrais pas.

La jeune Mme X..... se plaignait, en termes un peu vifs, de son mari, à sa belle-mère.

—Vous oublier, mon enfant, lui dit celle-ci, qu'il est mon fils.

—Ah! s'écria la jeune femme, pardonnez-moi, je crois toujours qu'il n'est que votre gendre!

L'Ex-Gouverneur E. B. Hubbard, du Texas, ministre au Japon, sous l'administration Cleveland, écrit de Tyler, Texas, à la date du 19 août, au sujet de sa mère âgée comme suit: "En 1889 elle prit plusieurs bouteilles de King's Royal Germetuer et se guérit un incurtestable bien." Et'e souffrait d'indigestions et de dyspepsie et, et elle n'est pas entièrement guérie, elle en fait très sensiblement soulagée.

Le Dr O. P. Stark, d'Alexandrie, La., a été guéri de l'asthme dont il souffrait depuis en cinq années. Ce paraît étrange, mais c'est vrai, le Germetuer l'a guéri en une semaine.

J. J. Scruggs, de Biloxi, Miss., dit: "Notre petite fille, âgée de neuf mois se trouvait très faible par l'été, mais le Royal Germetuer l'a ragaillonde prodigieusement. Nous croyons que c'est un grand remède.

Je souffrais d'indigestion et mon sang était empoisonné au point de me couvrir le face de taches. J'ai pris deux bouteilles du King's Royal Germetuer et j'ai guéri de toutes mes maux."
THOS. G. HILL.
Nashville, Tenn., 21 Oct. 1891.

Notre remède est recommandé par des milliers de personnes bien connues; et nous n'avons aucun encouragée à affirmer que le Germetuer guérira dyspepsie, Indigestion, Constipation, Nervosisme, Indigestion, Affections des intestins et de la tête, Maux de Poumon, Cauchemar, Asthme, Maladie de la vessie et des reins, Maladies consécutives telles que: Sterilité, Eczema, etc. Purifiera, Mettra en Hygiène, Innocuous et Bénéfice générale.

Le King's Royal Germetuer est en vente dans toutes les pharmacies.
Prix: Un dollar la bouteille.
KING'S ROYAL GERMETUER CO., Atlanta, Géo.

TIRAGE OFFICIEL

—DE LA—

Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Numéros Simples—Classe M.

A LA NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 9 AOUT 1892.

Liste Complète des Lots Gagnés.

$75,000 22490
$30,000 10344
$10,000 15998
$5000 22355
$2500 12397
$2500 47912
$1000 18275
$1000 9440
$1000 20582
$1000 49269
$1000 22428

Lots de $500.

2992	8924	9125	12608	17417	18106	
21453	22547	40102	47230	51478	54176	
60412	72439	76183	77268	77964	79524	
79865	81286	81677	91973	92802	98708	
99441						

$200.

3174	7185	8839	9881	10738	14062	
15731	16152	19947	22747	22776	23866	
26914	31932	32250	32785	32797	34911	
34427	34138	34929	35599	37026	37801	
38054	38197	38988	39129	31245	32021	
33152	33598	33950	35722	37842	38901	
38333	41477	41788	41800	42151	44508	
44916	45265	45935	46786	47765	47937	
47952	48241					
51005	51133	52659	53161	53336	53443	
53898	56044	59851	60084	13809	54824	
65567	66446	69219	69856	70456	70466	
71184	73002	75564	77470	77877	79724	
80361	80485	80951	82151	82998	84049	
85292	85983	86194	86898	87705	89942	
90792	91542	91906	92899	92960	94748	
95061	95986	96622	97531	97809	98037	
98165	98330					

$100.

141	288	902	923	1546	1770	
1831	2411	2517	3277	5100	5323	
5251	5310	6545	7559	7818	8249	
8604	8788	9038	9227	9865	9952	
10344	11068	11906	12305	13498	13296	
15001	15904	16121	16233	16404	16677	
17092	17473	17745	19 29	19884	21732	
22524	23418	24948	25172	25792	26854	
26840	27259	27836	28914			
29930	30481	30934	32426	32441	32792	
32959	33159	34238	35092	35734		
35766	35932	36401	36476	36723	39242	
39265	39589	40214	40301	40402	40564	
41385	41916	42115	42876	42706	47144	
47244	47452	47513	48934	48951	49382	
49185	49361	49677	49987	50104	50861	
50939	51776	52098	52919	53252	53464	
54031	54284	54395	54777	54995	55101	
55841	55656	55768	56159	56213	56498	
57032	57306	57368	58835	59057	58340	
60648	60910	60981	61113	61784	61922	
62461	64193	67386	67738	67845	68762	
69876	69893	69913	70440	71128	71717	
72250	72569	73130	73313	73344	74267	
74519	75230	75246	75788	76393	76417	
76650	76993	77054	77568	77848	77893	
78584	79348	81424	81450	82450		
83007	83016	83324	83661	83923	84320	
84366	85096	85135	86192	86339	87759	
88408	88154	88155	89271	89694	91253	
91313	9 353	91541	92193	92453	92924	
93892	94001	94065	94243	94613	94973	
95166	95618	96 27	96242	96577	97944	
98232	98521	98568	99689	99328		

$50.

19	450	976	1121	1736	1909	
2112	2259	3113	3188	3337	3631	
3906	4040	5092	6733	7234	7259	
7424	8459	8659	9369	9726	9779	
9814	9906	10245	10843	11 37	11500	
11611	12550	1 694	14434	14561	14573	
15 16	16161	16918	17275	17419	17423	
17563						
17859	18367	18441	18664	18941	19255	
19483	19916	19948	20224	20442	20 5	
20967	21057	21184	21902	22 5	24142	
24533	24890	25032	25350	26211	26215	
26 32	26732	26737	27 5	27053	27357	27852
28172	28306	28599				
30431	31140	31847	32135	33581	34165	
34305	34118	36164	36280	37170	38593	
38647	38920	39172	39260	40182	40277	
41 34	41762	42360	42574	42759	42760	
43291	433 3	43430	43849	44042	44171	
44180	44505	44570	41770	44812	14842	
45541	45892	46115	46143	46706	47089	
47436	47498	47576	47653	47740	48059	
48840	48363	48408	49266	50203	50 9	
50142	50150	50486	50574	50861	51065	
51539	52533	52875	53159	53284	53630	
54116	54141	54322	54365	54760	55391	
55838	56299					
57558	58530	58634	58724	58952	59307	
59 61	59279	60354	60746	60858	61070	
61109	61864	62124	62282	62265	62714	
63139	63342	63461	63511	63764	63770	
63861	63994	68870	64069	64166	64587	
64619						
64917	64966	65101	65153	65364	65428	
65824	65868	66468	67114	67757	67819	
67847	68647	68840	68754	68631	69037	
70048	70262	70592	70693	71807	72000	
72 5	72 9	72 6	73021	73505	74890	
74121	74349	74673	74753	74869	74957	
75100	75107	75317	75446	75461	75472	
75 19	75919	76081	76369	77121	77575	
77878	77939					
79271	79338	78920	79029	80022	80293	
80773	81017	81089	81519	82516	82 93	
82 94	82 98	82960	83939	84007	84057	
84557	85132	85322	85493	86055	86551	
86596	86946	87391	87461	87932	89831	
89915	89767	89854	89893	90012	90998	
91867	91998	92838	92697	92715	92907	
93153	93320	93851	93980	94914	94936	
95145	95419	95852	95941	96 01	96328	
96852	96853	96889	97228	97258	97643	
98297	98491	98640	98725	99115	99571	
99642	99925					

$40.

282	588	901	1112	1346	1596	
2072	2099	2109	2200	2261	2521	
2625	2765	3871	3889	3963	4142	
4232	4302	4388	4797	4835	4910	
5049	5226	5455	5670	5874	6974	
6948	7125	7185	7223	8085	8092	
8138	8531	8841	8719	8892	8915	
9052	9806	9 9	9513	9709	9929	
10125	10262	10284	10158	10322	10689	
10691	10726	11171	11352	11254	11746	
12109	12175	12333	12858	13098	13113	
13427	13769	14127	14355	14398	14477	
15068	15195	15294	15884	15951	17981	
17 4	17 9	17 9	17136	17190	17633	
17844	17847	18034	18841	18459	18805	
19190	19275	19340	19770			
20294	20572	20966	20796	20920	20867	
20997	21348	21491	21688	21762	21872	
21895	21953	21978	22339	22376	22584	
22 4	22724	23057	23019	23060	23277	
23210	23439	23462	23586	23897	23960	
23975	24395	24450	25767	25890	25982	
26261	26410	26505	26530	26850	272 5	
27393	270 6	27722	27 4	28 4	28832	
28805	28811	28699	28787	29183	29278	
29281	29327	29384	29542	29707	29745	
29863	30290	30334	30640	30784	30832	
30953	31058	31085	31171	31274	31458	
31839	32025	32331	33663	33843	34012	
34249	35107	35109	35 9	35 9	35 9	
35632	35787	35786	36915	36968	36986	
37252	37811	38130	38716	38727	39523	
39760	40300	40308				
40387	40575	40617	40746	40762	40978	
41138	41741	41909	42029	42506	42587	
42805	42937	42919	43023	43120	43526	
43877	44024	44088	44167	44516	44615	
44667	44787	45050	45365	45393	45545	
45771	45 7	46 9	46 9	46 9	46 9	

Liste des Numéros Gagnants.

100 numéros de 22440 à 22540 inclusive moins, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $75,000—$100.

100 numéros de 10234 à 10434 inclusive moins, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $20,000—$60.

100 numéros de 15245 à 15345 inclusive moins, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $10,000—$40.

999 numéros se terminant par 90, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $75,000—$20.

999 numéros se terminant par 84, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $20,000—$20.

Le No 25,490 qui a gagné le gros lot de $75,000, a été vendu à Ville Orléans et Franklin, La., Wilkesbarre, Pa.; Tamboton, Ariz. Washington, D. C.; Boston, Mass., et San Antonio, Tex. Le No 10,384 qui a gagné le second gros lot de $30,000, a été vendu à St Louis, Mo., Chicago, Ill.; New York et Cheraw, N. Y. Le No 15,205, qui a gagné le troisième gros lot de $10,000, a été vendu à Cincinnati, O.; Eaton Rouge, La.; Boston, Mass. Le No 83,185, qui a gagné le quatrième gros lot de $6,000, a été vendu à Sacramento, Cal.; Savannah, Ga.; et Washington, D. C. Les Nos 13,527 et 47,915 ont gagné chaque, $2,500.

Succession de Mme Annie E. Wirth.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 86,388.—Division A.—Attendu que William E. Willett a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie E. Firth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

2 août—9 9 11 A. V. FLOTTE, Greffier.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Heure française.

Paris, 9 août—Le trois pour cent est coté à 99 francs 62 1/2 centimes.

Trière spectacle.

Paris, 9 août—La nouvelle a été reçue ici d'un combat demourant de taureaux dans la ville de Nice.

Six chevaux ont été éventrés et deux taureaux tués, au milieu des applaudissements enthousiastes de vingt mille personnes.

Le maire et le préfet se sont retirés immédiatement de l'endroit, lorsque le premier taureau a été tué, mais ils n'ont pris aucune mesure pour empêcher la continuation de cet affreux spectacle, qui est illégal.

Mariage du Major John Grenfell Maxwell et de Mlle Louise Boynge.

Londres, 9 août—Le ministre des Etats-Unis Robert T. Lincoln, M. Henry White, secrétaire de la Légation Américaine en cette ville, et le prince et la princesse Christian ont assisté hier au mariage du Major John Grenfell et de Mlle Louise Boynge, aux Jardins Kensington.

Une foule considérable assistait à la cérémonie.

Le Rév Chanoine Fleming, aumonier de la reine, officiait.

Le prince et la princesse Christian qui ont envoyé un magnifique présent à la mariée, ont assisté aussi à la réception qui a eu lieu après les noces.

Le roi et la reine d'Italie iront à Gênes en septembre pour assister au fêtes en mémoire de Colomb. Son escadre espagnole se rendra à Gênes.

Gênes, 9 août—Le ministre des